

Voici le premier numéro d'une lettre dont l'objectif est de rendre compte régulièrement de l'avancement des travaux du POSI (Pôle d'Observation de la Société de l'Information).

Le POSI procède du constat, posé en 2003, d'une appréhension parcellaire des effets de la généralisation des T.I.C. dans les sociétés indioocéaniques et d'une connaissance qui reste foncièrement fragmentaire et sectorielle, limitée à quelques éléments quantitatifs de structures, de coûts et de flux.

Le POSI ambitionne de mettre en place un ensemble d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs qui, regroupés en plusieurs champs thématiques, agrégés en trois grandes catégories distinguant indicateurs de structures, de flux et d'usages, et renseignés de façon régulière, puisse rendre compte des évolutions des sociétés réunionnaises et

india-océaniques confrontées à la généralisation des Technologies de l'Information et de la Communication (T.I.C.).

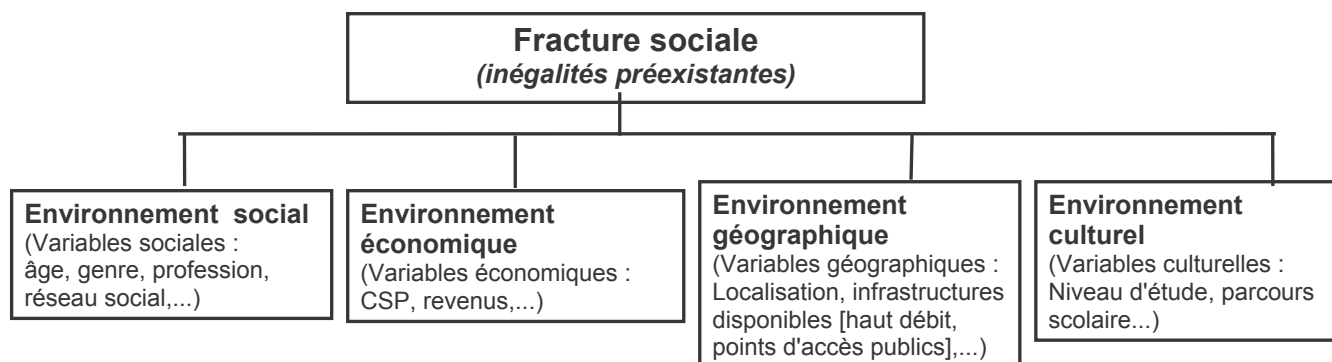
Les questions de problématique et de méthode sont aujourd'hui arrêtées. La construction des indicateurs, visant à appréhender les progrès de la Société de l'Information à La Réunion, avance et quelques enquêtes sont maintenant achevées. D'autres sont en cours. Si les premiers résultats ont un intérêt certain, la réflexion, l'observation doit, pour mesurer des évolutions, s'inscrire dans le temps et donc être répétée régulièrement.

De fait, cette feuille d'information, qui ne peut que donner des résultats partiels et fragmentaires, ne se substitue pas, bien entendu, aux rapports réguliers qui présenteront l'ensemble des indicateurs et les éléments d'interprétation.

## Position du problème : la fracture numérique

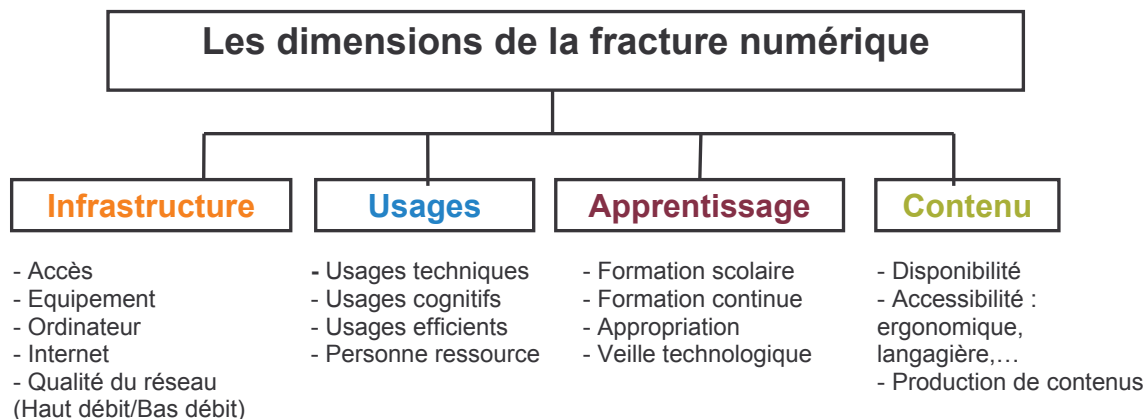
L'analyse des discours concernant les T.I.C. met en évidence les espoirs attachés à la généralisation et la démocratisation de ces technologies : elles doivent **faciliter l'accès au travail** par l'émergence d'emplois nouveaux générés par l'accroissement de l'activité économique, une meilleure productivité des entreprises et des services plus performants.

Elles doivent aussi aider à **corriger certaines inégalités**, territoriales, sociales, culturelles. Elles doivent, au final, **participer à la résorption de la « fracture sociale »**, même si le risque du développement d'une « fracture numérique » qui viendrait se superposer sur une situation déjà fortement inégalitaire est souligné par tous.



La construction des indicateurs est liée à la question de la « fracture numérique », cette notion « à géométrie variable » qui exprime l'inégalité d'accès, pour une population d'un territoire donné, à l'« économie numérique » (Rallet, Rochelandet, 2004)<sup>1</sup>. Elle s'appréhende selon quatre dimensions majeures. La première (la dimension des **infrastructures**) mesure

l'accès aux équipements et à la connexion. La seconde dimension s'intéresse aux **usages** qui sont faits des TIC. La troisième dimension (celle de l'**apprentissage**) appréhende les conditions de formation aux T.I.C. Enfin la quatrième dimension considère la production des **contenus** ainsi que l'accès à l'information et aux savoirs que permet la pratique des T.I.C.



## Méthodologie générale

Le comité scientifique du POSI a arrêté dix champs dans lesquels doivent porter les observations.

1. Les Espaces Publics Numériques
2. T.I.C et Formation (initiale, continue, professionnelle)
3. T.I.C et santé
4. La filière T.I.C.
5. T.I.C et indicateurs généraux (équipement des ménages ...)
6. T.I.C et indicateurs transversaux (connexion, équipement du territoire)
7. T.I.C et services publics
8. T.I.C et aménagement du territoire
9. T.I.C et les entreprises
10. T.I.C, Médias, culture, industrie des contenus

A l'intérieur de chaque champ, il s'agit de :

- définir des observables à recueillir de façon exhaustive et/ou au sein d'un groupe témoin, en utilisant les données existantes ou effectuant des observations *in situ* sur la base des groupes témoins,
- produire des indicateurs, qui, renseignés à intervalles réguliers, soient capables de rendre compte des évolutions de la fracture numérique,
- construire un ensemble d'indicateurs autorisant la comparaison nationale groupés en indicateurs de structure, d'usages et de flux,
- mettre périodiquement à jour cet ensemble d'indicateurs pour rendre compte, par comparaison diachronique, de l'état et de l'évolution de la fracture numérique.

## Etat d'avancement

Les activités du POSI portent sur les champs d'observation définis.

Pour les trois premiers champs, les protocoles d'enquête sont achevés et les enquêtes sont terminées ou en cours. Pour le quatrième champ, une catégorisation, proche de celle de l'OCDE a été arrêtée. Les indicateurs généraux et transversaux (cinquième et sixième champs) s'appuient sur les travaux d'IPSOS Réunion et les relevés du service TIC de la Région Réunion avec le rapport Lengrand (2002) comme point de départ.

Pour le septième champ, on s'est intéressé à la « culture numérique » des services publics. Il reste à appréhender la diffusion des TIC dans les administrations à partir des travaux de la Région Réunion et du POSI<sup>3</sup>. Pour le champ 8, la réflexion est en cours ; les hypothèses portent sur les T.I.C. comme outil d'aménagement du territoire et d'égalité d'accès aux technologies. Les données sont nombreuses pour le champ 9<sup>4</sup> mais les priorités pour la construction des indicateurs restent encore à déterminer. Le travail pour ce qui concerne le champ 10 n'a pas encore commencé.

<sup>1</sup> RALLET A., ROCHELANDET F., 2004, « La fracture numérique : une faille sans fondement ? », *Réseaux* n°127-128, Hermès Lavoisier, Paris, pp.19-47

<sup>2</sup> Rapports régionaux, Etude sur : *L'impact des TIC sur les régions ultrapériphériques de l'Europe*, septembre 2001, Louis Lengrand & Associés

<sup>3-4</sup> Etudes pénétration des TIC dans les entreprises et les collectivités réunionnaises, 2004 et janvier 2006, ODR pour la Région Réunion

*Daïna Maïllet - Michel Watin : Université de La Réunion avec la collaboration de Joëlle Nonet : Service Tic de la Région Réunion*